



La Pouponnière et l'Abri

Titre :	Découpage des semaines pour les contrats irréguliers
Service émetteur :	Les directions des CVE
Distribution :	Aux parents au bénéfice d'un contrat irrégulier

Année scolaire 2025-2026

Du 4 août 2025 au 29 août 2025 = 4 semaines + 1 semaine fermeture (déduction vacances) = 5 semaines

Du 1 septembre 2025 au 26 septembre 2025 = 4 semaines

Du 29 septembre 2025 au 31 octobre 2025 = 5 semaines

Du 3 novembre 2025 au 28 novembre 2025 = 4 semaines

Du 1 décembre 2025 au 19 décembre 2025 = 3 semaines + 1 semaine fermeture (déduction vacances) = 4 semaines

Du 5 janvier 2026 au 30 janvier 2026 = 4 semaines + 1 semaine fermeture (déduction vacances) = 5 semaines

Du 2 février 2026 au 27 février 2026 = 4 semaines

Du 2 mars 2026 au 27 mars 2026 = 4 semaines

Du 30 mars 2026 au 1 mai 2026 = 5 semaines

Du 4 mai 2026 au 29 mai 2026 = 4 semaines

Du 1 juin 2026 au 26 juin 2026 = 4 semaines

Du 29 juin 2026 au 10 juillet 2026 = 2 semaines + 2 semaines fermeture (déduction vacances) = 4 semaines

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de placer vos enfants le nombre de jours contractuel X le nombre de semaine pour chaque période ci-dessus.